

Club inter-régional Sud-Ouest Plans de Paysage

Réunion technique n°2 – 2 décembre 2015 – Auch (Gers)

Préambule

Cette seconde réunion du club régional Plan de Paysage Midi-Pyrénées est l'occasion d'une évolution du périmètre de celui-ci. Avec l'accord des DREAL respectives (LR et Aquitaine), les territoires lauréats ou candidats aux appels à projet de ces régions sont invités à participer à ce club. De fait, le club régional MP devient le club inter-régional Sud-Ouest. Actuellement, ce sont potentiellement 17 territoires qui pourraient participer à ce club. La note de cadrage de septembre dernier évoluera en ce sens.

Il est rappelé que ce club a vocation à s'ouvrir aux différents territoires engagés dans une démarche de plan de paysage, qu'ils soient lauréats ou pas des appels à projet. Il est demandé aux référents paysage des DDT de faire remonter cette information auprès de territoires qui ne seraient pas encore identifiés.

État des lieux des démarches

Sur chaque territoire représenté, l'avancement de la démarche PP est précisé.

Albigeois

Lauréat 2013 mais démarche commencée en 2015. Diagnostic en cours de finalisation (COPIL début octobre). Volonté de cibler les élus dans la perspective d'une transcription du PP dans le PLUi. Reprises sur la cartographie en cours, sur les enjeux + compléments des ateliers cartographiques (élus).

Visite de terrain début juillet pour sensibiliser au paysage. Bien perçu

Ateliers cartographiques (2) à la rentrée pour traduire la visite de terrain regroupant entre 20 et 30 personnes.

Démarche PP satisfaisante. Élu référente satisfaite de la démarche. Prévision d'une nouvelle visite sur site pour la traduction du plan d'actions en 2016. Phases 2 et 3 du PP engagées.

Démarrage PLUI 2016, reprenant la carte des enjeux paysagers. Finalisation PP été 2016.

Lomagne gersoise

Cahier des charges finalisé. Attente accord financements LEADER selon une convention à signer avec la Région. Risque éventuel de décalage de la consultation.

Sur un plan technique, collaboration envisagée avec CAUE du Gers (convention) pour les ballades paysagères, les questions d'intégration paysagère ... Problématique des bâtiments agricoles construits pour le photovoltaïque → Action du PP à lancer rapidement au regard des projets qui se multiplient.

Labastide-Murat

PP finalisé « dans la douleur ». Prestataire retenu pour le PP n'a pas donné satisfaction. Lien avec

le montant faible du PP et absence de paysagiste. Finalisation par un travail commun entre PNR et CAUE pour arriver au programme d'actions (circulation en séance). Carte des actions mais manque carte des enjeux. Acteurs bien identifiés mais pas forcément de hiérarchisation ou de priorisation des actions.

Point positif du PP relatif à l'animation (jeux de territoire). Bon retour des élus. Peut faciliter la démarche PLUi en préparation (fidélisation des participants).

Canigou

Gestion par le SM du Grand Site de France regroupant 60 communes et largement financé par le CD 66 (60 % des financements). Forte dimension participative au sein du GS. Label GSF en 2012.

Participation Etat, CAUE, CD et PNR Catalanes à la définition de ce cahier des charges. Cahier des charges constitué et appel à candidature envoyé ce jour. Sélection de 3 candidatures pour seconde phase.

Enjeux forts sur les territoires les + montagnards. Recherche d'une approche pédagogique et d'une forte association des populations. Budget entre 60 et 70 k€. Le PP servira aussi au renouvellement du plan de gestion (actuel 2007-2016) ainsi qu'au renouvellement du label GSF en 2018. Démarrage du PP au printemps.

Véziaux d'Aure

Départ de la référente technique de la CC (agent de développement). En attente (prochaine) de son remplacement. Cahier des charges à reconstruire. Financement 50 % Etat, 13 % PNP et 37% autofinancement.

Processus du plan de paysage

La présentation qui suit pose les bases d'un plan de paysage en vue d'un déroulement « idéal ». Elle vise à faire réagir les participants sur leurs pratiques respectives. *L'ensemble de la présentation n'a pu être réalisée, faute de temps.*

Concernant le pilotage technique, forte implication du technicien référent pour le cahier des charges. Au-delà, disponibilité faible (estimation 0,1 ETP), compte tenu des autres missions ... Relais possible animation PP par le CAUE ?

Manques de repères pour CCTP, surtout financiers (premières versions très détaillées). Inspiration des autres CCTP existants. Question du diagnostic. Doit-il être aussi important, sachant que les « locaux » connaissent leur territoire ?

Limitation des réunions. Pas de COTECH, directement en COPIL + ateliers d'élus + conseil communautaire (Albi, Lomagne).

Pour l'appel d'offres, possibilités d'AO ouvert ou restreint. Pas de doctrine. Par contre, audition indispensable pour vérifier la compréhension de la commande, les références, les membres de l'équipe. Limiter l'importance du prix à 30 % maximum mais parfois élus ont une demande de pondération supérieure ... Méthodologie reste le critère prépondérant (40 % notation).

Au-delà des coûts moyens d'un PP, tels qu'identifiés, il serait utile de disposer de références par types de territoires, de gouvernance, de paysages ...

Sur les sources de financement, aide de l'État indispensable mais pas suffisante. Nécessité de disposer d'autres financements hors structure (Europe, Département ...).

Ne pas oublier dans les coûts d'intégrer tous les coûts indirects (pilotage technique, frais divers) pouvant représenter + 50 % du coût des études.

L'évaluation du PP n'apparaît pas une priorité et semble difficilement applicable. Sur les actions, sur les retombées supposées (tourisme) ? Difficulté déjà rencontrée sur les autres politiques publiques. Choisir des indicateurs simples éventuellement.

Indicateurs non quantifiables comme le fait de se poser la question du paysage après le PP ...
Évaluation du PP à définir aussi en fonction de l'acteur cible (collectivité, technicien).

Mettre l'accent peut-être dans la transcription du PP dans les documents d'urbanisme (PLUi).

Les questions relatives à l'animation et la participation n'ont pu être abordées dans le temps de la réunion.

Organisation du club sud-ouest

Les participants souhaitent que ce club soit le relais avec le club national, la plupart d'entre eux ne pouvant participer aux rencontres nationales (GT) faute de temps.

Ce sera l'occasion de réflexions autour de thèmes techniques précis, comme cela était proposé dans la note de cadrage du club de septembre 2015 (note à faire évoluer). La participation du CEREMA (AMO du bureau des Paysages) constituera à ce titre un apport technique important.

La prochaine rencontre devrait se tenir dans le Tarn (Albi ou Castres) au cours du premier semestre 2016.

Participants

Grand albigeois	Denis RAYSSEGUIER (Grand Albigeois)
	Pascal ANDREY (DDT du Tarn)
	Corine KRON-RAMIREZ (DREAL)
Lomagne gersoise	Nicolas DARCANGE (CC de la Lomagne gersoise)
	Christophe SABOT (DDT du Gers)
	Isabelle JARDIN (DREAL)
Labastide-Murat	Alain HATTERLEY (DDT du Lot)
	Géralde NIVEL (maire de Nadillac), excusée
Véziaux d'Aure	Pascale LASSERRE (DDT des Hautes-Pyrénées), excusée
	Pierre LAPENU (Parc National des Pyrénées)
	Jean-Yves PESEUX (DREAL MP)
Canigou	Didier ROCHOTTE (DREAL LR)
	Florian CHARDON (Grand Site de France Canigou), excusé
Animateur	Alain GUGLIELMETTI (DREAL)

Pièces jointes

Présentation DREAL